

Pour un Pacte de stabilité et d'accueil des réfugiés

PHILIPPE LAMBERTS

Eurodéputé Ecolo, coprésident du groupe des Verts/ALE

La résolution de la crise grecque et celle de la crise des réfugiés présentent d'étranges – et désespérantes – similitudes dans leur traitement par les chefs d'État et de gouvernement. Les sommets européens se succèdent et, à l'exception d'un durcissement de l'approche, rien n'avance, faute de vision commune, de coordination et de confiance réciproque.

On s'en remet sur les autres (tantôt les Grecs, tantôt l'Otan et la Turquie et... à nouveau les Grecs, mais désormais pour contenir les réfugiés), qui devraient fournir l'essentiel des efforts. De la sorte, c'est le repli sur soi qui triomphe. Celui-ci s'est d'abord manifesté par la refragmentation des marchés financiers selon des lignes nationales et ensuite, par le rétablissement de frontières à l'intérieur de l'UE. Et finalement, c'est la zone euro, puis aujourd'hui l'espace Schengen, qui se voient menacés d'implosion; et la Grèce qui, systématiquement, est menacée d'expulsion de l'une, puis de l'autre.

Mais, comme lors de la saga grecque et la crise de la dette souveraine en Europe, il est impératif de relâcher le Pacte de stabilité, cette fois pour répondre à l'afflux de réfugiés. Le Pacte doit être assoupli pour exclure du calcul du solde budgétaire les dépenses liées à l'accueil dans des conditions dignes des réfugiés.

De nouveaux moyens pour Fedasil

En 2014, l'accueil des réfugiés (Fedasil) pesait 300 millions, principalement en dotation de l'État fédéral. Soit 0,15% des dépenses publiques de la Belgique. Depuis lors, la crise humanitaire s'est intensifiée et aucun signe ne permet de croire que la situation retournera à la normale dans un avenir proche.

De nouveaux moyens devraient être octroyés à Fedasil ainsi qu'aux CPAS et autres acteurs intervenant dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés comme le secteur associatif de l'accompagnement individuel et de l'insertion des réfugiés et demandeurs d'asile.

Certes, il existe déjà une disposition dans le Pacte de stabilité qui stipule que la Commission «accordera une attention particulière aux contributions financières destinées à encourager la solidarité internationale».

Pour rappel, la Commission évalue dans quelle mesure le solde budgétaire est en phase avec la trajectoire d'amélioration des finances publiques convenues avec chaque gouvernement. Mais, cette disposition est à l'heure actuelle trop vague pour qu'elle soit réellement assortie d'effets.

Par ailleurs, ce traitement préférentiel n'est reconnu qu'a posteriori, c'est-à-dire lorsque la Commission examine les effets budgétaires des politiques préalablement menées dans les États membres. Or, pour être efficace et juridiquement robuste, en particulier dans l'urgence de la gestion de l'arrivée des réfugiés et alors que plusieurs niveaux de pouvoir répondent ensemble d'éventuels dépassements de la norme budgétaire, cette dérogation doit pouvoir être prise en compte très tôt dans la procédure budgétaire, y compris dans les communes qui sont les plus immédiatement confrontées à ce défi.

Mais en fait de dépenses, il s'agit plutôt d'investissements: contrairement à une idée reçue, les réfugiés ne vivront pas ad vitam «au crochet de» la société. Beaucoup d'entre eux exercent un métier dans leur pays d'origine, ce qui leur a permis de financer leur voyage.

Créer de bonnes conditions d'accueil

Ces hommes et ces femmes qui ont échoué sur nos côtes n'ont perdu ni leur dignité ni leur fierté au cours de leur long, dangereux et coûteux périple: arrivés dans des contrées plus sûres, ils veulent s'émanciper le plus rapidement possible et gagner leur croûte par leurs propres efforts. Et la Belgique qui, comme les autres pays européens, verra sa population d'âge actif diminuer autour de 2020 du fait du vieillissement, a tout intérêt à créer de bonnes conditions d'accueil et à prendre sa juste part dans cette crise humanitaire.

D'après l'OCDE, «à court terme, la prise en charge et l'accompagnement d'un nombre aussi élevé de demandeurs d'asile auront un coût et poseront des difficultés majeures. À moyen et à long termes, beaucoup dépendra de la réussite de l'intégration des réfugiés. Il faudra pour cela intensifier nos efforts afin de leur offrir des formations linguistiques, d'évaluer leurs compétences individuelles, de les soutenir socialement, mais aussi collaborer avec les employeurs et les syndicats pour essayer d'améliorer leurs perspectives d'emploi.» Et c'est bien pour cela qu'un assouplissement du Pacte devrait être décidé par les chefs d'État et de gouvernement.

Mais cela ne doit pas faire oublier que, à côté de cela, comme l'indique l'OCDE, un

certain nombre de «politiques efficaces ne sont pas nécessairement très coûteuses pour le budget public. Des mesures comme le parrainage volontaire, le recrutement dans le secteur public, la promotion de la naturalisation et le renforcement de la législation anti-discrimination ne nécessitent pas forcément un investissement financier significatif»

Des immigrés créateurs d'emploi

Une fois ces préconditions établies, l'apport des immigrés et réfugiés contribuera au développement de nos pays. Une étude de l'Iweps s'appuyant sur des données de l'OCDE confirme qu'un nombre relativement important d'immigrés créent non seulement leur propre emploi mais génèrent également des emplois pour les autres. Non seulement, la proportion des travailleurs indépendants dans l'emploi total est 1,2 fois plus élevée chez les immigrés que chez les natifs mais aussi chaque travailleur immigré indépendant génère entre 1,2 et 1,7 emplois au niveau des entreprises employant moins de 50 salariés.

En ce qui concerne leurs rentrées fiscales nettes (impôts et versement de cotisations sociales moins les prestations sociales dont ils bénéficient), l'apport des ménages d'immigrés est positif et d'environ 5.500€. Enfin, si leur taux d'emploi était au niveau de celui des natifs, l'impact fiscal serait de l'ordre de 0,9% du PIB. La société a donc tout à gagner à une intégration des arrivants sur le marché du travail.

En d'autres termes, après une période où ils pèseront temporairement sur nos finances publiques, les migrants et réfugiés généreront de l'activité, de l'emploi et des recettes fiscales pendant une période bien plus longue si bien que, au total, notre dette et notre déficit s'en porteront mieux mais surtout, c'est notre cohésion sociale et notre vitalité démocratique qui ressortiront les grandes gagnantes de ce pari.

À court terme, la prise en charge et l'accompagnement d'un nombre aussi élevé de demandeurs d'asile auront un coût et poseront des difficultés majeures. À moyen et à long termes, beaucoup dépendra de la réussite de l'intégration des réfugiés.